

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 89 | 28 février-6 mars 2022

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 211 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un [avis](#) du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une [base de données](#) détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

3 mars : Kazım Avcı, un détenu de 67 ans détenu dans une prison d'Ankara, a déclaré à sa famille lors d'une visite que sa santé s'était considérablement dégradée après une crise cardiaque début février et qu'il avait du mal à dormir.

PRIVATION ARBITRAIRE DE LA VIE

4 mars : La Cour constitutionnelle n'a conclu à aucune violation du droit à la vie dans la fusillade mortelle d'Ethem Sarısülük par la police lors des manifestations du parc Gezi en 2013.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de [Yusuf Bilge Tunç](#), un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de [disparitions forcées](#) présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

28 février : La police d'Istanbul a brièvement détenu 26 personnes qui protestaient contre le coût élevé de la vie.

1er mars : La police d'Ankara a brièvement détenu une personne qui protestait contre son licenciement d'une municipalité de district.

3 mars : Un tribunal d'Izmir a condamné six personnes à cinq mois de prison pour une manifestation qu'ils ont organisée en 2019 contre l'éviction des maires élus dans trois provinces à prédominance kurde.

3 mars : La police d'Istanbul a brièvement détenu trois personnes qui manifestaient pour exiger la libération d'un prisonnier malade.

3 mars : Les procureurs d'Istanbul rédigent un acte d'accusation demandant la fermeture d'une association pro-kurde.

4 mars : La police d'Ankara a brièvement détenu deux personnes qui manifestaient devant le ministère de la Justice pour exiger la libération d'un prisonnier malade.

4 mars : La police d'Istanbul a brièvement détenu une personne lors d'une manifestation contre des prisonniers malades et grévistes de la faim.

4 mars : Les procureurs d'Istanbul ont inculpé 10 membres et dirigeants du Parti républicain du peuple (CHP) pour la distribution d'une brochure sur les allégations de blanchiment d'argent impliquant le gouvernement.

4 mars : Le bureau du gouverneur du district de Kocaeli a rejeté une demande d'autorisation d'organiser une manifestation sur la situation économique.

6 mars : La police d'Ankara a arrêté cinq personnes qui manifestaient à l'occasion de la prochaine Journée internationale de la femme.

6 mars : Les autorités annoncent des enquêtes sur 12 personnes à propos d'événements organisés à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

1er mars : La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a statué dans l'affaire de l'ancien juge İbrahim Kozan que le partage d'un article critiquant les actions du gouvernement perçues comme violant l'indépendance judiciaire n'est pas un motif plausible de sanctions disciplinaires. Le tribunal a estimé que la Turquie avait violé le droit à la liberté d'expression de l'ancien juge ainsi que son droit à un recours effectif.

2 mars : Un rapport mensuel publié par l'Association des journalistes turcs (TGC) indique qu'un total de 108 journalistes ont comparu aux audiences du tribunal en février.

2 mars : Les procureurs de Hakkari lancent une enquête sur la journaliste Rabia Önver en raison de ses publications sur les réseaux sociaux.

2 mars : Un tribunal de Diyarbakır a décidé de bloquer l'accès à une adresse Internet utilisée par l'agence de presse pro-kurde Etkin.

3 mars : Un tribunal d'Aydın a condamné le journaliste Ahmet Kanbal à un an et trois mois de prison pour une publication sur les réseaux sociaux où il partageait un reportage sur des crimes de guerre présumés commis par un officier de gendarmerie de haut rang à Diyarbakır.

3 mars : Un tribunal d'Adana a condamné une personne du nom de Kader Duman à huit mois et 10 jours de prison pour « éloge du crime et des criminels » sur les réseaux sociaux.

4 mars : Un tribunal d'Istanbul a prononcé des peines de prison contre les journalistes Ahmet Altan, Yasemin Çongar, Yıldırım Oğur et Mehmet Baransu, accusés d'avoir publié des secrets d'État dans un reportage.

4 mars : La police d'Istanbul a brièvement détenu Kemal Özkiraz, le chef d'une importante société de sondage, accusé d'avoir insulté un religieux.

4 mars : Dans un rapport mensuel publié par la Coalition pour les femmes dans le journalisme (CFWIJ), la Turquie s'est classée première en termes de violations des droits des femmes journalistes en février.

4 mars : Les procureurs d'Istanbul ont ouvert une enquête sur la politicienne de l'opposition locale Canan Kaftancıoğlu à la suite d'une publication sur les réseaux sociaux.

6 mars : Le ministre de l'Intérieur, Süleyman Soylu, a annoncé que le gouvernement était prêt à prendre des mesures contre les personnes impliquées dans la « campagne de peur » concernant les stocks alimentaires sur les réseaux sociaux.

LIBERTÉ DE CIRCULATION

4 mars : Les autorités ont empêché le député de l'opposition et défenseur des droits humains Ömer Faruk Gergerlioğlu de quitter la Turquie en raison d'une interdiction de voyager en vigueur malgré son immunité parlementaire. Il devait assister à une conférence à Berlin.

DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

4 mars : Un procureur d'Istanbul a inculpé le leader de la société civile Osman Kavala, exigeant une peine d'emprisonnement à perpétuité aggravée pour des accusations liées aux manifestations du parc Gezi en 2013.

4 mars : Les autorités ont empêché le député de l'opposition et défenseur des droits humains Ömer Faruk Gergerlioğlu de quitter la Turquie en raison d'une interdiction de voyager en vigueur malgré son immunité parlementaire. Il devait assister à une conférence à Berlin.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

28 février : Les procureurs d'Istanbul ont refusé d'engager des poursuites contre des policiers accusés de mauvais traitements et de torture, malgré une décision de la Cour constitutionnelle demandant une enquête approfondie sur les accusations.

1er mars : La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a statué dans l'affaire de l'ancien juge İbrahim

Kozan que le partage d'un article critiquant les actions du gouvernement perçues comme violant l'indépendance judiciaire n'est pas un motif plausible de sanctions disciplinaires. Le tribunal a estimé que la Turquie avait violé le droit à la liberté d'expression de l'ancien juge ainsi que son droit à un recours effectif.

2 mars : Un tribunal d'Istanbul a prononcé des peines d'emprisonnement à perpétuité contre 37 anciens cadets de l'armée de l'air lors d'un nouveau procès, malgré le fait que la Cour suprême d'appel qui a ordonné le nouveau procès avait annulé leurs précédentes condamnations à perpétuité.

4 mars : La Cour constitutionnelle n'a conclu à aucune violation du droit à la vie dans la fusillade mortelle d'Ethem Sarısülük par la police lors des manifestations du parc Gezi en 2013.

MINORITÉ KURDE

1er mars : Un tribunal de Diyarbakır a condamné l'ancien maire de district Selim Kurbanoglu à 10 ans et six mois de prison pour des accusations liées au terrorisme.

1er mars : Un tribunal de Diyarbakır a condamné l'avocate Ruşen Seydaoğlu à six ans et trois mois de prison pour terrorisme, dans le cadre d'une enquête sur les réseaux politiques pro-kurdes.

2 mars : Le parlement lève l'immunité parlementaire de la députée HDP Semra Güzel qui fait face à des accusations de terrorisme.

3 mars : Un tribunal d'Aydın a condamné le journaliste Ahmet Kanbal à un an et trois mois de prison pour une publication sur les réseaux sociaux où il partageait un reportage sur des crimes de guerre présumés commis par un officier de gendarmerie de haut rang à Diyarbakır.

3 mars : Un tribunal d'Izmir a condamné six personnes à cinq mois de prison pour une manifestation qu'ils ont organisée en 2019 contre l'éviction des maires élus dans trois provinces à prédominance kurde.

3 mars : La police de Şırnak a arrêté les dirigeants locaux du HDP Songül Küçük, Naim İnedi et trois autres personnes. Les détenus ont été libérés le lendemain.

3 mars : Les procureurs d'Istanbul rédigent un acte d'accusation demandant la fermeture d'une association pro-kurde.

6 mars : Le bureau du gouverneur du district de Şırnak a interdit la mise en scène d'une pièce de théâtre en langue kurde sans donner de raison.

AUTRES MINORITÉS

2 mars : Des organisations aléviées ont organisé des manifestations dans plusieurs provinces, exigeant que les cours de religion obligatoires dans les écoles soient abolis et que les lieux de culte aléviés soient officiellement reconnus par l'État.

CONDITIONS DE DÉTENTION

28 février : Des rapports ont révélé qu'une prison de Diyarbakır refusait les médicaments nécessaires à un enfant qui restait derrière les barreaux avec sa mère et que des lésions sont apparues sur le corps de l'enfant en conséquence.

28 février : Des rapports ont révélé qu'une prison de Düzce détenait 25 personnes dans des cellules conçus pour huit personnes.

2 mars : Des rapports ont révélé qu'une prison d'Izmir refusait de soigner le détenu malade Abbas Özdemir depuis trois mois.

3 mars : Des rapports ont révélé que le chauffage dans une prison de Yozgat ne fonctionnait pas depuis deux semaines.

4 mars : Seyit Mehmet Ünal, un ancien enseignant arrêté pour ses liens avec le mouvement Gülen, a déclaré à sa famille lors d'un appel téléphonique que le chauffage de sa cellule individuelle était coupé malgré le froid.

4 mars : Une prison de Mardin a refusé l'hospitalisation aux détenus qui refusaient de subir des fouilles buccales.

6 mars : Ercan Eke, un détenu de 32 ans, est retrouvé mort dans une prison d'Izmir dans des circonstances suspectes.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

28 février : Les procureurs d'Istanbul ont refusé d'engager des poursuites contre des policiers accusés de mauvais traitements et de torture, malgré une décision de la Cour constitutionnelle demandant une enquête approfondie sur les accusations.

1er mars : Les gardiens d'une prison de Diyarbakır ont agressé physiquement sept détenus.

2 mars : Les gardiens d'une prison d'Ankara ont fouillé à nu un parent d'un détenu qui était en visite.

4 mars : Les gardiens d'une prison de Diyarbakır ont menacé de tuer un détenu nommé Kurbanî Özcan.

DROITS DES FEMMES

3 mars : Le procureur en chef du Conseil d'État demande l'annulation d'un décret présidentiel qui exigeait le retrait de la Turquie de la Convention d'Istanbul sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

4 mars : Un tribunal de Gaziantep a décidé d'acquitter un homme accusé d'abus sexuels et de meurtre après qu'une jeune fille de 17 ans soit tombée du balcon de sa maison dans des circonstances suspectes.

4 mars : Des hommes ont tué 22 femmes et infligé des violences à au moins 78 femmes en février, selon un rapport mensuel sur la violence sexiste publié par Bianet.

6 mars : La police d'Ankara a arrêté cinq personnes qui manifestaient à l'occasion de la prochaine Journée internationale de la femme.

6 mars : Les autorités annoncent des enquêtes sur 12 personnes à propos d'événements organisés à l'occasion de la Journée internationale de la femme.